

COMPTE RENDU SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
Du 09 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 05/03/2018

Présents : MM. GUILLAUME, LAMARTINE, PIREYRE, PELLETIER, SOBCZAK, PODEVIN et Mmes ROUSSET, TENNEREL, PEYRON, PLOS.

Mme CASSAGNE Christelle a donné procuration à M. GUILLAUME Gérard,
Mme RAYNAUD Amandine a donné procuration à M. SOBCZAK Laurent.

Excusé : M. FUSTIER François

Absent : M. REYNARD Julien

Secrétaire de séance : Mme ROUSSET Michelle.

Approbation à l'unanimité des membres présents de la séance du 09 février 2018.

1-Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Documents présentés par le Maire, débat de l'assemblée :

- Démographie en hausse, 748 habitants au 1^{er} janvier 2018.
- Maintien de la fiscalité locale au même niveau qu'en 2017 : taux inchangés en 2018.
- Les dotations de l'Etat sont toujours en baisse.
- La Taxe d'Habitation sera compensée par l'Etat avec pour base le taux de référence de l'année 2017.
- Des travaux d'investissement seront réalisés cette année : acquisition de matériels techniques : tracteur et son équipement, suite de l'aménagement des abords de la Mairie-salle polyvalente et école, l'agrandissement du cimetière et mise en place d'une classe numérique supplémentaire pour l'école
- Des économies sur le fonctionnement devront être faites.

L'axe fort du budget 2018 sera le maintien à l'équilibre, avec la reconstitution de notre épargne de gestion.

2- Réflexion sur les rythmes scolaires

Suite à la réunion du SIMI plusieurs propositions de rythmes scolaires ont été présentées conformément au retour des enquêtes diffusées auprès des parents et des enseignants. Aucune des solutions proposées n'émergent, le choix de la semaine de 4 jours ou 4 jours ½ devra se faire au cours du Conseil d'école courant mars.

3- Système d'information

M. François PELLETIER présente à l'assemblée la mise en place d'un dispositif (VIAPPEL !) pour la diffusion d'information et d'alerte aux habitants de la Commune. Cet outil permettrait en quelques minutes d'informer l'ensemble de la population ou une partie de celle-ci (ex : parents d'élèves, personnes âgées...). Dans un premier temps le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'expérimenter pour une période de trois mois le système VIAPPEL! pour un montant forfaitaire de 300,00 € H.T. et autorise M. le Maire à passer commande.

4-SIAEP – convention pour l'entretien des appareils de défense contre l'incendie

Renouvellement de la convention avec le syndicat pour l'entretien des appareils de défense contre l'incendie (bouches incendie) pour une durée de 4 ans supplémentaires. La visite avec contrôle de débit/pression sera facturée 32,00 € H.T. par appareils. Les 12 bouches incendie de la commune seront contrôlées 2 fois en 4 ans. L'assemblée accepte à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer la convention.

5-Enquête publique – déclassement du domaine public

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de déclassement de terrains communaux suivants :

- **Gardy** : parcelle communale d'une superficie d'environ 59 m² jouxtant la propriété cadastrée ZK n° 247 appartenant à M. PIRONON André,
- **Le Fournet** : parcelle communale d'une superficie d'environ 130 m² jouxtant la propriété cadastrée D n° 544 appartenant à M. et Mme BENZONI Dominique, en vue de leur déclassement du domaine public de la commune et de leur classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de leurs aliénations établi par Monsieur le Maire.
- **La Martre** : parcelle communale de 5 m² jouxtant la propriété cadastrée D n°197 appartenant à Mme VERNET Yvette, en vue de son déclassement du domaine public de la commune et de son classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de l'échange établi par Monsieur le Maire.

Considérant que le projet est prêt à être soumis à une enquête publique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve le projet de déclassement des terrains communaux,
- Décide le lancement d'une enquête publique.

Le lancement et la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du Maire.

6- Aménagement Mairie (suite)

Dans la réflexion de l'aménagement des abords de la Mairie et salle polyvalente, le Conseil Municipal décide de continuer celui-ci. Avec notamment l'aire de jeux pour les enfants.

Les travaux de mise en accessibilité seront bientôt terminés. L'aménagement de la cuisine se fera semaine 12. Le Conseil Municipal décide la réfection de peinture de la salle polyvalente sur les semaines 45-46.

7- SIAREC

Suite au courrier de la Préfecture, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le transfert des résultats (actif + passif) du budget d'assainissement.

8- Complément RIFSEEP annulé et remplacé par SIEG PDD : convention pour complément Eclairage Public – carrefour de l'école

M. le Maire informe l'assemblée que le SIEG du Puy-de-Dôme propose une convention financière pour le déplacement d'un candélabre. La participation financière de la Commune est de 800,00 €. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise le Maire à signer la convention.

9- Questions diverses

- Suite à la modification des statuts du SBA, le nombre de délégués titulaires représentants Billom Communauté a diminué de moitié. De ce fait le SBA demande à chaque commune de désigner un référent. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de nommer M. Eric PIREYRE.
- Info Montmorin : sera distribué semaine 12.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22heures 35.